

tion» gérées par le ministère des Approvisionnements et Services sont une chose excellente en théorie; de plus, l'introduction d'un mécanisme d'examen des propositions volontaires de l'industrie et le financement «d'appoint» ont contribué à améliorer le programme.

Cependant, la plupart des membres de notre Association n'ont pu profiter du programme, étant donné que notre recherche est surtout orientée vers la production.

La gestion du groupe d'«impartition» du secteur de l'approvisionnement scientifique (MAS), de même que la réaction du groupe à la participation de l'industrie, ont été excellentes. Cependant, il faudra remédier aux hausses réelles (qu'on ne peut lui attribuer) qui frappent le secteur secondaire par le biais du mécanisme d'«achat», si on désire atteindre en 1980 60 p. 100 de l'effort scientifique national dans le secteur industriel.

Quant au deuxième sujet, le programme PRID a été annulé le 2 janvier 1975, ce qui a causé un choc aux membres de notre Association. Ce programme de soutien à la recherche a eu beaucoup de répercussions sur les produits de nos compagnies, qui en ont finalement profité. Au cours des années, la contribution du programme à la recherche effectué dans notre industrie a été extraordinaire, mais malgré les démarches faites auprès du gouvernement par les industries intéressées et par notre Association, on n'a pas vraiment réussi jusqu'ici à poursuivre la recherche que soutenait ce programme.

Pour résumer le point de vue de notre Association, je cite ce que vous disiez au Sénat le 10 juillet 1975:

«Par exemple, la politique d'encouragement de la fabrication ou de l'achat que nous avons recommandée pour aider l'industrie à avoir plus d'activités de recherche et d'expansion, sous forme de contrat, a été acceptée par le gouvernement mais on a généralement l'impression que les ministères et les agences devraient acheter beaucoup plus qu'ils ne le font et, par là, raffermir les possibilités innovatrices de l'industrie privée. Le zèle pour les réformes souhaitables, croyons-nous, suscité par notre rapport il y a deux ou trois ans a diminué et l'étude proposée pourrait empêcher le retour de l'ancien statu quo.»

Les dernières politiques gouvernementales en matière de science et de technologie ont pour objectif d'accroître les possibilités de l'industrie canadienne. Cependant, on a élaboré ces politiques sans vraiment consulter notre industrie, et la mise en œuvre des quelques politiques qui auraient pu présenter des avantages pour l'industrie ne porte pas la marque des ministères responsables.

Nous serions des plus heureux si vous nous permettiez de poursuivre l'étude de ce sujet à l'occasion d'une réunion avec votre Comité.

Veillez agréer, monsieur le sénateur, l'assurance de ma haute considération.

*Le président,*

(D. B. Mundy)